



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

La surcharge hospitalière accroît le déficit du RHNe en 2022

Les comptes 2022 présentent un déficit de 10.9 millions de francs, supérieur de 5 millions à ce qui était prévu dans le budget. L'engorgement continu du dispositif a entraîné un important manque à gagner avec le report d'interventions chirurgicales et des tarifs qui ne couvraient pas les charges. Le retour à l'équilibre reste un objectif prioritaire à court terme.

Validés fin avril par le Conseil d'administration, les comptes 2022 du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) présentent un déficit de 10.9 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 5.9 millions. Cette péjoration du résultat s'explique en priorité par l'engorgement continu du dispositif hospitalier et par les effets de l'inflation. Malgré ce contexte difficile, l'hôpital cantonal a pu prendre en charge tous les patients neuchâtelois qui nécessitaient des soins, et même au-delà : le département de pédiatrie a ainsi accueilli près de 30 enfants qui ne trouvaient pas de lit dans leur canton d'origine.

« L'exercice 2022 illustre le fait qu'une activité importante n'est pas forcément synonyme de rentabilité financière, souligne Léonard Blatti, directeur des finances du RHNe. Il existe des effets de seuils, difficiles à déterminer, qui empêchent l'hôpital d'être pleinement efficient lorsque l'activité est très conséquente. L'engorgement des urgences, le maintien d'un dispositif Covid, le recours à du personnel intérimaire ou encore l'impossibilité de faire sortir certains patients en attente de placement ont creusé un écart important entre les charges et les recettes d'exploitation. »

Comme en 2020 et en 2021, le Covid-19 a eu un effet majeur sur l'activité et donc sur les finances du RHNe en 2022. L'hôpital cantonal a dû maintenir une organisation dédiée pour hospitaliser 1716 patients atteints par le virus, contre 735 en 2021. Le nombre de patients hospitalisés pour Covid rapportés à la population du canton est plus élevé qu'ailleurs en Suisse romande (ratio de 0.96 au RHNe, comparable à celui des HUG, contre 0.6 dans les cantons voisins). La perte financière y relative atteint 13 millions de francs, qui devraient être compensés par une subvention cantonale.

L'activité a également été très élevée pour toutes les autres prises en charge, avec des pics à plus de 400 lits. Près de 80 lits supplémentaires sont restés ouverts en continu, ce qui représente 25% du dispositif standard.

Ces lits supplémentaires ont été utilisés pour accueillir les patients Covid, mais aussi un nombre record de patients en attente de placement (lits C). Faute de place en suffisance dans les EMS, ils ont passé au total 13'724 journées sur les différents sites du RHNe, contre 4'354 en 2021 (+317%). L'occupation de ces lits, rémunérés comme dans un EMS et donc sous-financés dans une structure hospitalière, n'a pas permis de prendre en charge d'autres patients nécessitant des soins hospitaliers et a entraîné un manque à gagner de 3.7 millions de francs.

En parallèle, l'activité habituelle de l'hôpital est restée extrêmement soutenue. Il y a eu 18'741 sorties en soins aigus, soit une hausse de 3.7% par rapport à 2021. En réadaptation, le nombre de sorties est resté stable, mais la durée moyenne de séjour a notablement augmenté : il y a eu 33'334 journées d'hospitalisation, en hausse de 4.7% par rapport à 2021. Dans le domaine ambulatoire, le RHNe a enregistré 350'539 passages, en hausse de 8.7%.

Cette situation de crise a entraîné le report de plus de 350 interventions chirurgicales non urgentes. Elle a nécessité d'engager du personnel supplémentaire dans le domaine des soins.

L'inflation a également constitué un facteur important de surcoût. Le RHNe a vu ses charges augmenter dans toute une série de secteurs : médicaments, énergie, nourriture, charges d'intérêts, matériel médical, etc. Pour 2022, ces augmentations cumulées représentent une surcharge de 2 à 3 millions de francs.

Malgré ce contexte difficile, le Collège des directions a maintenu le cap afin de retrouver l'équilibre financier. Le budget 2022 s'accompagnait d'une série de mesures d'amélioration du résultat qui représentait un objectif de 5 millions de francs. Plusieurs de ces mesures ont pu être réalisées avec à la clé une économie globale de 3.5 millions. Ces efforts se poursuivent intensément puisque le budget 2023 intègre des mesures qui visent à améliorer le résultat de 18 millions de francs. Elles ne pourront être menées à bien que si la pression baisse de manière durable sur le dispositif hospitalier.

« C'est une vraie performance que d'avoir su répondre à l'ensemble des besoins sanitaires de la population neuchâteloise durant cette nouvelle année de crise, souligne le président du Conseil d'administration Pierre-François Cuénoud. Pour y parvenir, nous avons pu bénéficier de l'engagement extraordinaire de nos collaboratrices et collaborateurs tout au long de l'année, malgré un rythme de travail extrêmement soutenu. »

Neuchâtel, le 16 mai 2023

Pierre-François Cuénoud, président du Conseil d'administration, Muriel Desaulles, présidente du Collège des directions, et Léonard Blatti, directeur des finances, répondent à vos questions au 032 713 30 44.